

ÉTÉ 2025

Numéro 37

Rédacteurs :

Michel Péchinot

Relecture :

Clémence Péchinot  
Guy Poretti



Dans ce numéro :

**Le marché du miel en p1  
crise**

**Un rucher du Saco p5  
parmi d'autre... celui  
de Laura et Olivier.**

## Sommaire :

**. Pourquoi le miel ne se vend plus ? Page 2**

**. Apis « Olira »...pour Olivier et Laura. Page 5**

## Le mot du Président

En 2025, les récoltes de miel ont été très bonnes voir excellentes en Côte Dor et, hormis quelques exceptions, cette année sera une grande année pour le miel. On a remarqué notamment une belle récolte exceptionnelle sur l'acacia (robinier) par la faveur d'une grande densité de fleurs et d'une durée de floraison très étendue. Cependant, il reste à vendre ce miel, d'autant que les cours du miel sont pessimistes, du moins dans le secteur professionnel, comme le démontre l'étude d'Etienne Bruneau et al. du CARI ci-dessous.

La loi Duplomb adoptée par l'Assemblée Nationale (après un débat avorté en commission mixte paritaire) a dépassé largement l'espace apicole comme le témoigne le succès historique [de la pétition pour son abrogation](#) (plus de 2 millions de signatures). La phrase d'introduction de l'argumentaire de son autrice Eléonore Plattery (Master Environnement) résume bien le sujet : « La Loi Duplomb est une aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire. ».

Le 7 aout le Conseil Constitutionnel a censuré les dispositions autorisant la réintroduction de l'acétamipride (article 2) considérant l'inconstitutionnalité de cette loi, notamment en regard de la Charte de l'Environnement de 2005, mettant en valeur le principe de non-régression environnementale et du principe de précaution.

Par ailleurs, des réserves ont été émises par ce

même Conseil concernant l'article sur les retenues d'eau, précisant qu'il sera toujours possible de « contester devant le juge l'intérêt général majeur ou la raison impérative d'intérêt général majeur » de ces projets, ce qui n'était pas possible dans le texte voté.

Cependant le reste de la loi est maintenue et sera, à priori, promulguée par le Président.

[La séparation de la vente des pesticides et du conseil pour leur utilisation et leur indication phytosanitaire](#) sera ainsi abrogée. L'OFB (Office Français de la Biodiversité) qui était indépendante sera sous tutelle des préfets.

L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation de l'Environnement et du travail), après amendement de cette loi, conservait sa relative autonomie dans le texte final. Mais cet amendement a rapidement été balayé deux jours après le vote de la loi par un décret [n° 2025-629](#) du Ministre de l'Agriculture demandant au directeur de l'ANSES de « tenir compte » dans ses décisions d'accord d'AMM de pesticides, d'un calendrier d'urgence **établit par le ministère de l'agriculture...** »

Je vous souhaite en attendant un bel été et de belles séances de mise en pots...et de marchés !

A bientôt dans nos réunions de section et pour notre AG du 6 Décembre.

## Le marché du miel en crise

Une étude très documentée sur le marché du miel a été publiée cette année ([Pollinator Hub](#)) sous la houlette d'Etienne Bruneau du [CARI](#) (Centre Apicole de Recherche et d'Information belge) [La publication originale ici](#) traduite en [français, ici](#).

En voici le résumé avec des apports de [PIT-SAP](#), [d'autres conférences](#), et le N°224 d'abeilles et Fleurs du CARI.

### INTRODUCTION

Le marché européen du miel fait l'objet d'une surveillance étroite depuis la publication du rapport « [From the Hives](#) » (Des Ruches) par la Commission européenne en 2023. Il a mis en lumière des incohérences alarmantes, et des fraudes sur le marché du miel, principalement concernant les importations en provenance de Chine, mais pas uniquement. Les conséquences de ces conditions de marché sont particulièrement graves pour les apiculteurs européens, en



Quelle est son origine?

particulier ceux qui dépendent uniquement de la production de miel pour leur subsistance. A cela s'ajoute d'autres défis comme le changement climatique, les espèces envahissantes, les coûts de productions augmentés.

#### MATERIELS ET METHODES

Le travail effectué repose sur l'analyse des bases de données existantes sur les échanges commerciaux. Il s'agit principalement des données [Eurostat](#) sur le commerce international, et [Trade Map](#), qui ont été consultées en avril et mai 2024 pour les données relatives aux importations et aux exportations de miel répertoriées sous l'appellation « Miel Naturel ». Les données relatives à la production proviennent essentiellement des statistiques [FAOSTAT](#). Quatre coûts de production ont été pris en compte dans les analyses pour évaluer l'analyse microéconomique des opérations apicoles : carburant (sources prix Commission Européenne), main-d'œuvre (sources Eurostat), alimentation animale et médicaments vétérinaires (sources [Copa-Cogeca](#)), ainsi que des réponses à des enquêtes directes auprès d'apiculteurs exploitant au moins 150 ruches.

## RESULTATS

### 1. Vue macroéconomique

#### 1.1 Tendances de production

Entre 2002 et 2022, la Chine a considérablement augmenté sa production de miel, conservant sa position de premier producteur mondial, influençant les prix mondiaux et la dynamique du marché.

Bien qu'elle reste le deuxième producteur mondial de miel, l'UE (Union européenne) a augmenté sa production de manière moins spectaculaire, malgré une augmentation significative du nombre de ruches. Cependant, la quantité de miel produite est restée insuffisante pour répondre à la demande de l'UE. Il convient de noter que l'UE dépend fortement des importations, car sa production **ne couvre qu'environ 60 % de sa demande**.

La croissance substantielle de la production de miel en Chine pourrait s'expliquer par une légère augmentation du nombre de colonies d'abeilles (bien que celui-ci ne représente que la moitié de celui de l'UE) et, principalement, par des améliorations de la productivité par colonie. Cependant, de nombreux experts sur le terrain remettent en question la faisabilité de ces chiffres et

les associations d'apiculteurs s'interrogent depuis longtemps sur l'authenticité du miel importé de ce pays, tant en ce qui concerne les quantités exportées que les prix. Est-il possible de **vendre du miel à des prix inférieurs à 1,4 €/kg**, même pour un apiculteur chinois, compte tenu des coûts de production et de commercialisation, sinon que par l'usage de la fraude ?

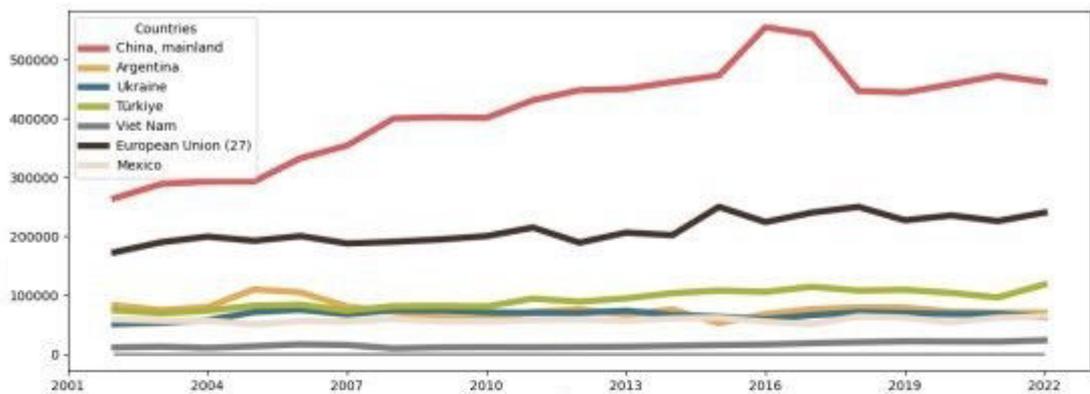
#### 1.2 Commerce du miel dans l'UE

##### Quantités

Les États membres peuvent importer du miel directement de pays tiers (non membres de l'UE ou hors UE). Le miel peut ensuite être consommé sur le marché intérieur, mais certains États membres font également office de **pays de transit**, car ils importent et réexportent du miel vers d'autres États membres (intra-UE). **Ce sont principalement l'Allemagne, la Belgique, la Pologne et le Portugal.**

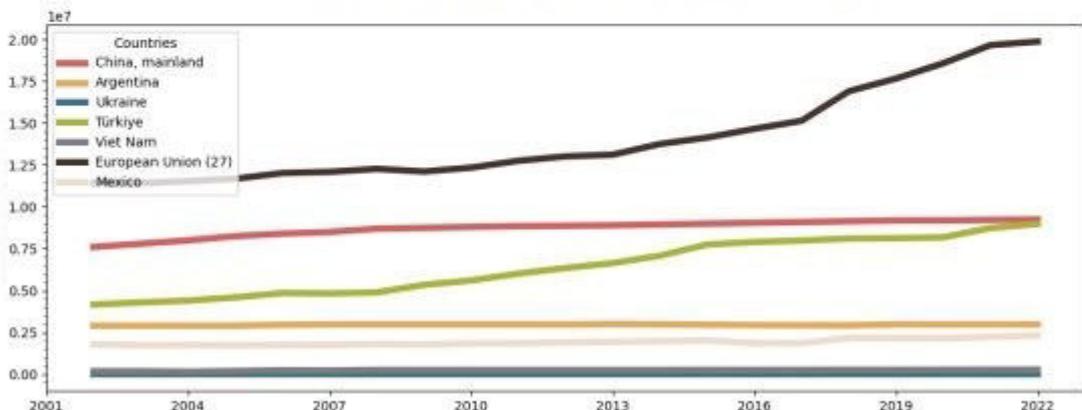
**Les principales origines du miel non européen en 2023 étaient la Chine (60 200 t ; 37 % des importations totales), l'Ukraine (45 800**

(a)



Production de miel (en tonnes) selon les pays

(b)



Nombres de ruches selon les pays

t ; 28 %), l'Argentine (20 400 t, 13 %), le Mexique (10 700 t ; 7 %),

Les pays de transit, qui importent plus qu'ils ne consomment et/ou qu'ils ne produisent, introduisent de l'opacité dans tous les chiffres officiels comme le montre [l'ITISAP dans une publication](#) :

Pour un container ou un fût importé qui passe la douane française, celle-ci enregistre l'origine du miel importé, attestée par les documents réglementaires et l'origine du miel et est retranscrite dans les statistiques douanières de la France qui font foi.

Si ce container et/ou ce fût rentre au sein du marché européen par un poste douanier d'un des 26 pays de l'UE avant d'être réexporté **tel quel** vers la France par le négociant européen, Eurostat enregistre cette transaction comme **une importation pour le pays d'entrée** puis après l'expédition vers la France **comme une importation de la France en provenance de ce pays** (négoce intra UE).

Donc l'origine enregistrée au sein de la base de données Eurostat de ce miel importé en France est celle du pays

européen exportateur vers la France. Par contre, la douane française enregistre comme origine celle figurant sur les documents réglementaires, à savoir le pays tiers expéditeur.

Ainsi, en 2023, par exemple, l'organisme indique que la France n'a importé que 23 tonnes de miel en direct de la Chine... alors que pour les douanes françaises, ce tonnage s'élève à 2 495 tonnes ! Cela signifie que la différence, soit 2 472 tonnes, est imputable aux échanges intra UE, autrement dit qu'elle provient d'un ou plusieurs des pays de l'UE ayant eux-mêmes importés ce miel chinois pour le réexporter vers la France...

Les prix

En examinant les prix commerciaux des dix dernières années, on constate trois niveaux de prix très différents :

- le miel importé directement de pays tiers, avec une moyenne sur dix ans de 2,26 €/kg
- le miel commercialisé au sein de l'UE, dont le prix fluctue autour de 3,50 €/kg,
- le miel exporté vers des pays tiers, qui atteint une moyenne de 5,68 €/kg

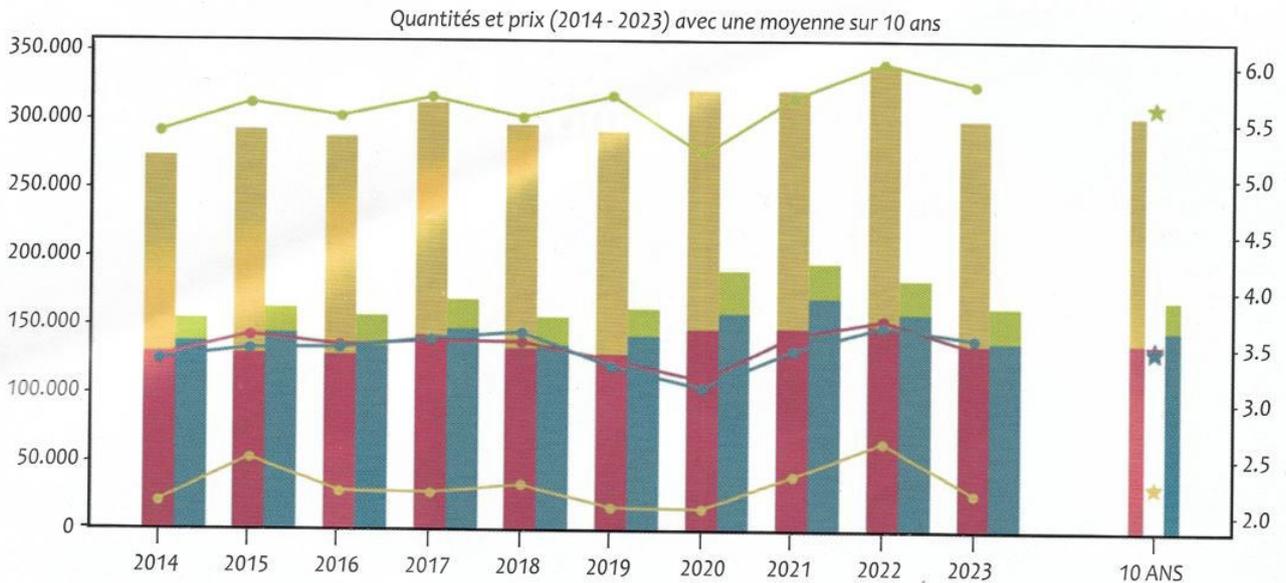
Plusieurs facteurs surajoutés ont conduit les apiculteurs européens à subir une compétition directe avec des miels importés sous le seuil des 2€ /kg : une surproduction en 2022, une baisse du pouvoir d'achat des ménages avec la guerre en Ukraine, accompagnée d'une hausse des coûts de production et une baisse de la monnaie Ukrainienne, provoquant une offre de miel moins chère sur le marché européen.

Cette compétition catastrophique a tiré les prix en 2024 vers le bas pour descendre progressivement vers le 2-2.5€/kg pour s'aligner sur le marché mondial ce qui n'était encore jamais arrivé.

**2 Fraude et activité commerciale**

Dans l'UE, la directive 2001/110 sur le miel définit les critères que tout miel doit remplir pour être considéré et vendu comme « miel ».

La fraude est essentiellement motivée par la quête du profit. Cette quête est favorisée par des possibilités techniques (sirops élaborés jusqu'à une typicité), l'opportunité de commettre une fraude (absence de



**Quantités totales importées et exportées en tonnes de miel en Europe.** Les variables de ligne indiquent les prix respectifs (€/kg). Note : la moyenne de 10 ans concerne l'analyse de 10 ans de données. Les faibles prix à l'importation de miel non-UE sont notables en comparaison à ceux du marché intra-communautaire. Un pic d'importation peut être observé avec des prix plus élevés, avec une chute ultérieure l'année suivante. Les auteurs estiment qu'une part importante du miel Extra-UE importé est ré-exporté sur le marché international. Cependant, les données sont manquantes à ce sujet. En conséquence, la somme des importations Extra- et Intra-UE surestimerait les volumes de miels commercialisés.

Quantités		Prix	
■ Importations de miel Intra-UE	■ Importations de miel Extra-UE	— Prix du miel importé Intra-UE en EUR/kg	— Prix du miel importé Extra-UE en EUR/kg
■ Exportations de miel Intra-UE	■ Exportations de miel Extra-UE	— Prix du miel exporté Intra-UE en EUR/kg	— Prix du miel exporté Extra-UE en EUR/kg
■ Moy. des importations Intra-UE	■ Moy. des importations Extra-UE	★ Moy. du prix à l'importation Intra-UE	★ Moy. du prix à l'importation Extra-UE
■ Moy. des exportations Intra-UE	■ Moy. des exportations Extra-UE	★ Moy. du prix à l'exportation Intra-UE	★ Moy. du prix à l'exportation Extra-UE

Prix d'importation du miel hors UE en 2023 et moyenne des 10 dernières années. Coûts moyens de production, classés par prix d'importation décroissant en 2023

Pays	Prix d'importation du miel hors UE en 2023 (€/kg)*	Prix d'importation du miel hors UE en moyenne sur 10 ans (€/kg)*	Coût moyen de production (€/kg)**
ALLEMAGNE	2.98	2.78	6.90
FRANCE	2.72	2.51	5.27
ITALIE	2.63	2.47	3.88
PAYS-BAS	2.06	2.28	8.00
ESPAGNE	1.88	1.81	2.73
BELGIQUE	1.84	2.11	10
POLOGNE	1.59	1.63	3.15
PORTUGAL	1.21	1.43	5.15

\*Source : Eurostat international Trade, 2024

\*\* Source : national apiculture programmes for 2020-2022, 2022

contrôle), la collusion entre plusieurs intervenants (comme des accords avec des importateurs), jusqu'à une « rationalisation » (une sorte de justification des malversations de la part des fraudeurs.

On peut retrouver ainsi notamment :

- Ajout de sirop de sucre ou de tout autre élément (enzymes, pollens, colorants, etc.) que ce soit pendant la miellée, les traitements post-récolte ou le mélange.
- Filtration à l'aide de résines pour retenir certains éléments indésirables tels que les antibiotiques.

Une enquête de 2022 montre que **46 % des échantillons de miel importés analysés étaient suspectés de ne pas être conformes** aux dispositions de la directive 2001/110 relative au miel, ce qui signifie qu'ils sont suspectés d'être frauduleux (avec un pourcentage plus élevé de miel chinois importé)

On trouve sur le marché des « sirops à miels » à 0.80 €/Kg. La détection de la fraude reste très coûteuse (au minimum 700€) et difficile car peu de laboratoires sont agréés. Certains laboratoires développent de nouvelles approches de détection des fraudes basées sur la recherche d'ADN environnemental. Ils annoncent des résultats catastrophiques avec des pourcentages d'adultération majeure. Malheureusement ces méthodes ne sont pas encore validées internationalement et n'ont de ce fait aucune valeur face à un juge. D'autre part, elles ne limitent pas l'addition d'un sirop sans ADN dans un mélange de miel d'ori-

gines diverses...

### 3 Pouvoir d'achat des consommateurs

Certes, pendant le Covid, le miel a été associé à la pharmacie avec une augmentation notable de la consommation. Mais lors des mauvaises années de production, certains consommateurs s'habituent à des prix de miel bas qui ne reflètent pas les coûts réels de production. Lorsque la production augmente à nouveau l'année suivante, les apiculteurs ont souvent du mal à vendre leur miel à l'acheteur comme auparavant. De plus, les détaillants font pression pour obtenir des prix bas, ce qui peut convenir aux consommateurs, mais a des conséquences désastreuses pour les apiculteurs de l'UE, qui doivent faire face à une augmentation des coûts de production.

### 4 Analyse microéconomique. Coûts de production

Parmi les quatre coûts de production pris en compte : carburant, main-d'œuvre, alimentation animale et produits médicaux vétérinaires (PMV), tous ont augmenté, à l'exception de la main-d'œuvre, du moins entre 2021 et 2023.

### DISCUSSION

La situation actuelle montre que les apiculteurs qui vendent leur miel en vrac ne peuvent soit pas vendre du tout, soit vendre à des prix non viables.

Les raisons ont déjà été décrites :

- Trop de miel est importé, y compris du miel frelaté.
- Les prix à l'importation sont trop bas pour que les apiculteurs de l'UE puissent

être compétitifs, phénomène accentué prochainement par l'importation des miels d'Amérique du Sud via le Mercosur..

- Il y a trop de stocks de miel importé bon marché.
- La demande de miel a diminué.
- Les coûts de production du miel dans l'UE ont considérablement augmenté en peu de temps.

Cela a non seulement un effet catastrophique sur la production locale de miel avec des faillites ou des abandons apicoles, mais aussi sur la production agricole et l'écosystème en raison de la perte des services de **pollinisation**.

La valeur de la pollinisation par les abeilles mellifères et sauvages dans l'UE a été estimée à 14,6 milliards d'euros en 2013 ([Leonhardt et al., 2013](#)).

Dans certaines régions, le nombre de colonies est loin d'être suffisant pour couvrir le nombre de colonies recommandé pour la pollinisation des cultures. Même en présence de pollinisateurs sauvages, la production agricole est donc inférieure à son potentiel et ne peut être augmentée davantage par l'utilisation d'engrais et de pesticides ([Reilly et al., 2020](#)). Protéger l'apiculture domestique, c'est aussi protéger la nature et le climat.

### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Aujourd'hui, il est vraiment urgent et essentiel d'unir tous les efforts à diffé-

rents niveaux de pouvoir (international, européen, national et local) afin d'établir un plan de lutte coordonnée contre les miels ne répondant pas à la définition du miel européen.

Voici plusieurs éléments qui devraient être repris dans ce plan :

- Augmenter les contrôles au niveau des frontières et auprès des différents opérateurs commercialisant le miel (notamment par audits)

- Mettre en place une traçabilité des miels opérationnelle s'étendant dans la mesure du possible aux pays exportateurs
- Déterminer des analyses validées et les rendre opposables.
- Vérifier les coûts réels de production des miels importés
- Redonner confiance aux consommateurs vis à vis du miel de quali-

té et faire connaître son juste prix.

Dans cette dernière démarche et localement, le SACO vous montre [comment réaliser un QR code](#) pour valoriser votre miel en y codant la présentation de votre rucher et l'analyse du miel. Il permet notamment de communiquer son taux enzymatique, qui, allié à la date de production affichée sur l'étiquette, validera la fraîcheur de votre production.

### *Un rucher parmi d'autres... celui de Lara Place et Olivier*

J'ai rendez-vous à 15h à Saulon-la-Chapelle chez Lara Place et Olivier Martin. J'ai découvert son rucher au cours d'une visite TSA programmée de son rucher dans le cadre du PSE du GDSA21. Le rucher n'est pas très loin, à la sortie du village, implanté sur une bande de terrain prêtée par la municipalité. Le cadre est idéal : on est en pleine polyculture avec de nombreux hectares en bio.

Il fait très chaud, c'est le début de la canicule. Un panneau collé sur un solide portique confirme que je suis au bon endroit : APIS OLIRA, "vente de savons, baumes et miel". C'est bien là. Un chat noir et blanc s'éclipse dans la cour pendant que Laura, tout sourire, ouvre le portail métallique. On se réfugie dans la pièce à vivre qui baigne dans la belle fraîcheur des maisons bien isolées. Un verre d'eau glacée est bien venu pendant la présentation des 4-5 chats de la maison. Pour l'instant, je découvre une magnifique siamoise comme dans la Belle et le Clochard de Walt Disney et Grosroux, un matou tout roux, un peu sourd, qui ronronne tranquillement sur sa chaise.

Olivier, qui finissait sa liste de courses, nous rejoint et on évoque leur parcours.

" - Alors, qui de vous deux a commencé les abeilles ?

- C'est moi ! " annonce Laura avec un grand sourire ☺. "Je me suis reconvertie en fait. J'étais psychologue dans la fonction publique. Confinée, pendant le Covid, j'ai cherché à réduire mes déchets et me suis tournée vers les cosmétiques solides naturels. Par ailleurs, j'ai toujours été fascinée par les insectes et l'idée d'avoir des abeilles m'est venue comme une évidence comme ressource de matière première. Je regrettais aussi de ne pas être apicultrice à l'époque pour être libre durant le confinement d'aller et venir dans la campagne pour soigner un rucher !☺ Et puis comme je cherchais à me reconvertir vers un métier manuel me rapprochant de la nature, j'ai eu

l'idée de fabriquer des cosmétiques naturels au miel. C'est comme ça qu'est née mon entreprise « Apis Olira ».

- C'est vrai que tous les apiculteurs ont un souvenir très particulier de cette période étrange, d'un autre temps, avec uniquement les sons de la nature sans aucun bruit de circulation ou d'activité humaine. Mais vous n'aviez eu vraiment aucun contact avec l'apiculture avant ?

- Non je ne vois aucun lien évident... Enfin si, je suis une fille de la campagne pas loin d'Aix en Provence. Quand j'avais 6-7 ans, maman avait été sans doute scotchée par le livre "[Les Fourmis](#)" de Bernard Werber. Du coup je crois qu'elle m'a transmis cette passion à travers les histoires de fourmis qu'elle me racontait à partir des extraordinaires aventures des héroïnes fourmis du bouquin. En tout cas, depuis, j'ai zéro appréhension des insectes, araignées ou autres forficules, et c'était avec volupté qu'ils couraient sur mes mains et que mes yeux accrochaient tout ce qui cou-



Laura Place



Grosroux.



Le rucher.



*La réserve.*



*Laboratoire de Laura.*



*Les savons...*



*...et leurs audits de qualité.*

rait dans l'herbe.

En 2020 donc, j'ai adhéré aux Amis des Abeilles et j'ai acheté en 2021 mes deux premières ruches avec essaims à Api Bourgogne, des Buckfast. En 2022 j'avais 4 ruches avec les essaims, puis 8 en 2023, et récemment 10 ruches en production, des 10 cadres bois avec fond Nicot. Olivier est poseur de cuisine et de salle de bains mais il participe beaucoup notamment au rucher, ce qui me laisse du temps pour mon entreprise de cosméto.

- Et la psy, c'est terminé ?

- Oui 2021, quand j'ai quitté mon emploi pour travailler sur la création de mon laboratoire et de mon entreprise. J'ai lancé officiellement mon entreprise de cosmétiques nommée Apis Olira en aout 2022. Mes matières premières sont le miel et la cire d'opercule, des huiles végétales bio (olive, coco, karité) et des macérats de plantes. Pour l'instant je propose 4 types de savons et 3 baumes hydratants.

- Et comment validez-vous vos créations pour pouvoir les vendre ?

- Chaque produit délivré à la vente doit avoir un contrôle qualité très strict. Dès que je suis satisfaite de ma préparation je dois en valider la composition et tout le processus de recette par un toxicologue pharmacien (le mien est sur Lyon). Il me valide ma recette et ses composants par le DIP (Dossier d'Information Produit) et précise ce qui doit figurer sur l'étiquette, notamment les allergènes lorsqu'il y en a. Enfin les recettes sont déclarées au CPNP (Cosmetic Products Notification Portal) qui recense toutes les recettes artisanales de ce type.

Pour la vente j'ai un site internet ([www.apis-olira.fr](http://www.apis-olira.fr)) et je fais les marchés certains week-ends. J'ai construit le site avec Olivier via la plateforme cmonsite qui est assez simple d'utilisation avec un abonnement de 13 euros par mois pour l'abonnement. (Mon site est hébergé sur OVS.)

Pour les marchés, au début, j'en faisais un maximum. Puis j'ai sélectionné les plus intéressants comme le marché des Créateurs Notre Dame à Dijon le premier et troisième dimanche de chaque mois. Pour le miel, par contre,

je ne fais pas d'expédition et je le vends sur les marchés. Mais c'est très chronophage... 10h-18h00 samedi et dimanche. Et puis la période de Noël est cruciale, tous les week-ends sont pris en fin d'année !

Enfin je complète mon activité entrepreneuriale avec un temps partiel comme ouvrière polyvalente dans une entreprise spécialisée dans le domaine viticole et apicole pas loin d'ici.

- Moi, dit Olivier, j'ai toujours aimé faire de la pâtisserie en hobby et je compte développer une nouvelle activité à partir de cette fin d'année ou début 2026 avec les traditionnels pains d'épices et plein d'idées de pâtisseries innovantes. Je me suis fait mon laboratoire au sous-sol à côté de celui de Laura. Il faudra revenir goûter !

- Et quel miel vous récoltez ?

- Les miels habituels de plaine de Saône avec moutarde, toutes fleurs avec tilleul et ronces, miellats, tournesol, sarrasin, et peu de miel de lavande ! On a la chance de pouvoir installer 2 ou 3 ruches près d'un champ de cette culture qui s'est installé à quelques kilomètres. C'est ma seule transhumance locale. Sinon les champs sont tout autour de nos ruches.

Selon le miel, on le vend 7-8 € le pot de 500g et 13-14€ le kilo en pot verre. Le miel de Lavande est à 9€ les 500g. Les miels sont analysés chez AB Labo si l'appellation est valorisable (lavande, acacia) ou si la récolte est importante comme ce printemps avec plus de 400 kg sur mes 10 ruches !

- C'est remarquable, il me faut 18 ruches chez moi pour ce rendement. "

Laura et Olivier m'invitent à descendre les escaliers pour visiter les labos. Dans la cour, la Toyota Yaris est encore suffisante pour ses marchés et le Jumpy Citroën Pro d'Olivier est plus réservé à l'apiculture.

Quand on entre dans le labo, on a l'impression de pénétrer dans une chambre au trésor gardée par Laura :

Téléphone : 03 80 91 23 07

après s'être déchaussé, question d'hygiène, la fraîcheur nous saisit, tout est régulé en température et humidité. Le local de préparation proprement dit est inaccessible sans combinaison spécifique. Tout est blanc lumineux, brillant, parfaitement rangé, étiqueté, et tout respire une hygiène irréprochable avec un strict respect des règles sanitaires.

“ - Vous avez eu une visite de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) avant de commencer ?

- Non pas encore, mais on m'a prévenue qu'à chaque nouvelle installation on est souvent contrôlé.

- Vous avez eu une formation en cosmétologie ou vous êtes essentiellement autodidacte ?

- Non, j'ai fait en 2021 une formation dans la Drôme de quelques jours en savonnerie artisanale, en cosmétiques naturels et en réglementation cosmétique. Il y a des choses qui effectivement ne s'inventent pas et qu'il faut maîtriser avant de se lancer dans cet artisanat. “

Je vole quelques clichés, n'osant pas plus violer ce sanctuaire et nous passons dans l'ancre d'Olivier.

Là aussi, son professionnalisme saute aux yeux : plans de travail hyper adapté pour le management des points d'eau, des fours, l'emplacement des mixeurs, des murs de tiroirs et une impressionnante batterie de

moules à gâteaux accrochés en trophée, pouvant faire pâlir n'importe quel pâtissier professionnel.

Bon, pour le moment, l'espace est un peu occupé par des hausses en séchage avec un déshumidificateur [Trotec](#) et un ventilateur posé sur le haut de la pile.

“ - Je n'ai plus de problème d'humidité avec cet équipement. J'avais 16.5% d'humidité pour ce printemps. Pour la pâtisserie, je compte être opérationnel pour les pains d'épices et dérivés du miel pour les fêtes de fin d'année.”

On imagine déjà leurs longs weekends passés ensemble à tenir le stand !

“ - Au fait pour quoi avoir rejoint le SACO après avoir débuté Aux Amis des Abeilles ?

- Plus trop le temps de partager leur réunion. Le SACO offre une information régulière via internet et la commande groupée est intéressante. “

Une super rencontre avec ce couple engagé dans un artisanat complémentaire et passionné.

Peu de chance cependant de les voir dans nos réunions de fin d'année, très occupés sur les marchés !

Alors allez les voir au marché place Notre Dame de Dijon pour vous ravitailler notamment en savons et baumes hydratants naturels ...et miel de lavande ! :)

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB!

[www.saco21.fr](http://www.saco21.fr) et sur  page [saco21](https://www.facebook.com/saco21)



Les baumes...



Laboratoire d'Olivier.



Les pots.



Laura et Olivier.



Le matos d'Olivier!